



Légende

- ZONE 12A Zone d'équipement public et touristique densité 0.8 (nouveau)
- Périmètre PAD
- ZONE 2A Habitations densité 0.4
- ZONE 3 Habitations densité 0.5
- ZONE 4 Habitations densité 0.6
- ZONE 5C Zone de l'ordre dispersé densité 0.8

- ZONE 11 Zone réservée à la pratique du sport
- ZONE 13A Zone de protection du paysage
- ZONE 14 Aire forestière
- Espace cours d'eau - le Partichiou (IDEALP 02.03.2011)

Approuvé par l'Assemblée Primaire de Lens le :

21 juin 2010

Le Président
P.O.

Le Secrétaire
A.

Homologué par le Conseil d'Etat
en séance du 8 juin 2011

Droit de sceau: Fr. 250.-

Homologué par le Conseil d'Etat le :

8 juin 2011

Le Président

Le Chancelier

L'atteste:
Le chancelier d'Etat:

